

ENQUÊTE FLASH FNADEPA - RH ET FINANCES

Enquête menée du 2 au 17 mai 2023 auprès de 1 500 directeurs adhérents

Face à la forte inflation et au manque de personnel, les établissements et services pour personnes âgées se trouvent grandement en difficulté.

La FNADEPA a interrogé ses 1 500 adhérents afin d'objectiver les situations financière et RH et de mettre en lumière les problématiques globales et par type de structures : Ehpad, résidences autonomie et services à domicile (Saad et Ssiad).

L'enquête révèle une dégradation significative de la situation financière en 2022 et des difficultés majeures malheureusement constantes en termes de ressources humaines. Elles nécessitent un plan d'action d'ampleur en urgence pour y faire face.

461 structures ayant répondu :



77 %
Ehpad



18 %
résidences
autonomie



4,5 %
services à
domicile



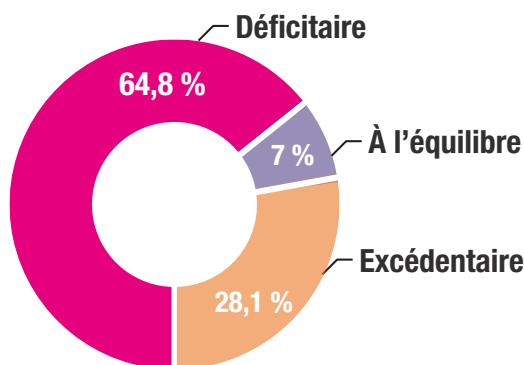
0,5 %
autres

55 %
SECTEUR PUBLIC
(FPT et FPH)

45 %
SECTEUR PRIVÉ
(associatif et commercial)

SITUATION ÉCONOMIQUE

● Résultat des ESMS pour l'exercice 2022



Déficit moyen : - 143 325 €

54,7 % ont eu recours à leurs réserves pour compenser des déficits en 2022.

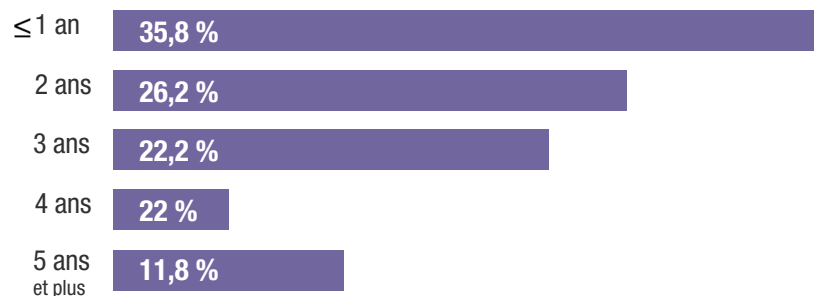
Des versements exceptionnels par les ARS ou des CCAS en fin d'année ont atténué le nombre de structures en déficit et le montant de ceux-ci.

Au cours de l'année 2023 :

53,6 % pensent qu'ils auront des difficultés de trésorerie pour payer l'ensemble des charges de fonctionnement.

45,5 % ne disposent pas de réserves de compensation suffisantes permettant de couvrir un éventuel déficit.

● Durée estimée des réserves en cas de déficit



ENQUÊTE FLASH FNADEPA - RH ET FINANCES

Enquête menée du 2 au 17 mai 2023 auprès de 1 500 directeurs adhérents

- **Insuffisance des financements** (non perçus dans leur intégralité) :



 **30,3 %** des Ehpad éligibles cumulent une insuffisance pour ces 3 financements.

En moyenne cela représente **108 296 €** non financés soit l'équivalent d'environ **3 ETP** d'aide-soignant.

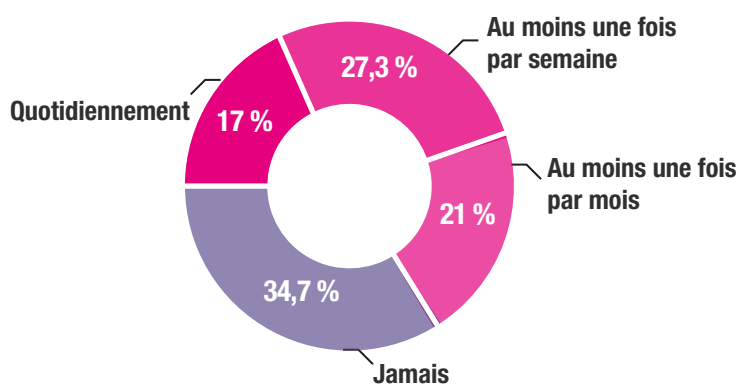
SITUATION RH

- **Pénurie de personnel**

 **82,6 %** manquent de personnel → **3,9 ETP** vacants par structure.
28,1 % ont été contraints de fermer des lits ou de refuser des accompagnements à domicile, faute de personnel.

- **Recours à l'intérim**

En raison de la pénurie de personnel, **65,3 %** des ESMS font régulièrement appel à l'intérim.

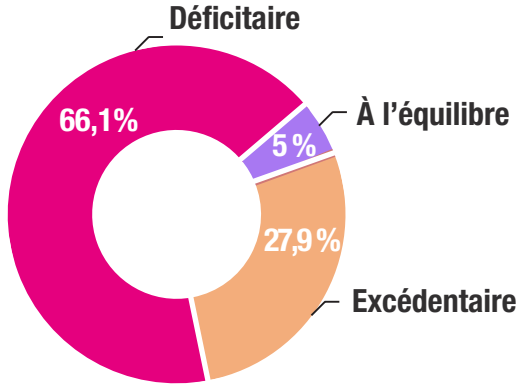


ENQUÊTE FLASH FNADEPA - RH ET FINANCES

Enquête menée du 2 au 17 mai 2023 auprès de 1 500 directeurs adhérents

ZOOM - EHPAD

Résultat pour l'exercice 2022



Déficit moyen : - 154 195 €

66 % des Ehpads sont déficitaires.

55,9 % ont eu recours à leurs réserves pour compenser des déficits.

Des versements de CNR en fin d'année par les ARS ont permis d'atténuer le nombre de structures en déficit et le montant de ceux-ci.

Par ailleurs, les difficultés de recrutement conduisent à une sous-consommation des forfaits soins et dépendance. Cela entraîne artificiellement des excédents sur ces sections, voire sur le résultat global.

Réévaluation des moyens

Pour faire face à l'inflation, les directeurs estiment que leur tarif hébergement devrait augmenter de :



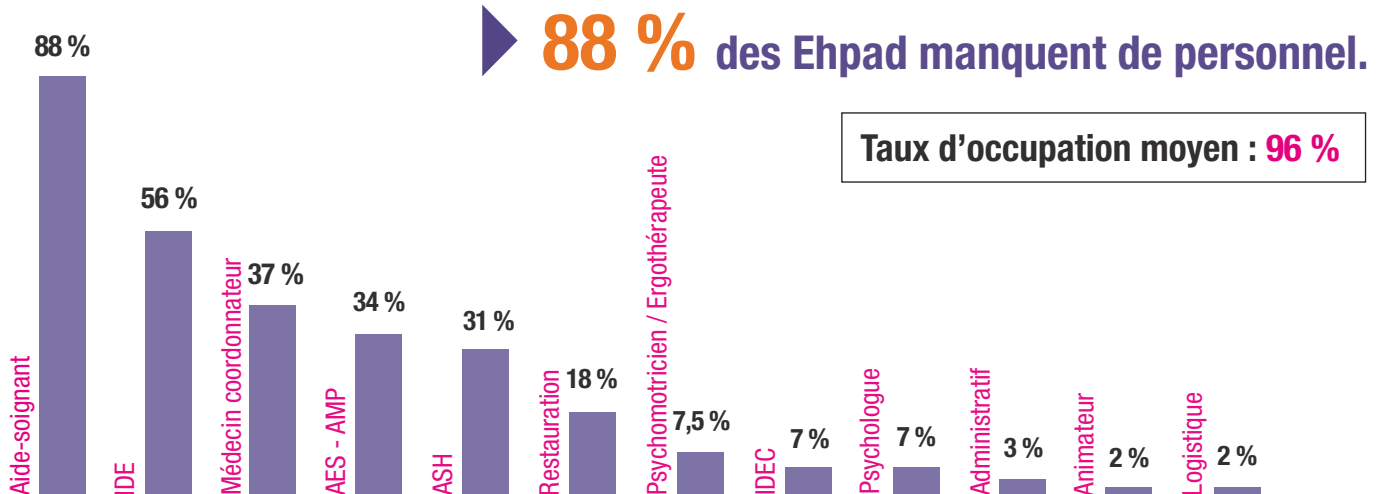
Malgré une inflation de 5,1 % *, 1/4 des Ehpads ont un taux d'évolution du tarif hébergement voté par leur Conseil départemental pour 2023 inférieur ou égal à 2 %.

(*Source l'Insee - Mai 2023)

26,8 % des Ehpads ont une coupe PATHOS obsolète qui ne permet pas une réévaluation des moyens.

(Coupe pathos datant de 2018 ou antérieurement et non programmée sur 2023)

Pénurie de personnel

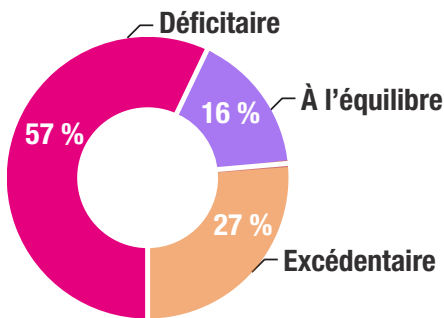


88 % des Ehpads manquent de personnel.

Taux d'occupation moyen : 96 %

ZOOM - RÉSIDENCES AUTONOMIE

● Résultat pour l'exercice 2022



Déficit moyen : - 83 152 €

57 % des résidences autonomie sont déficitaires.

39% ont eu recours à leurs réserves pour compenser des déficits.

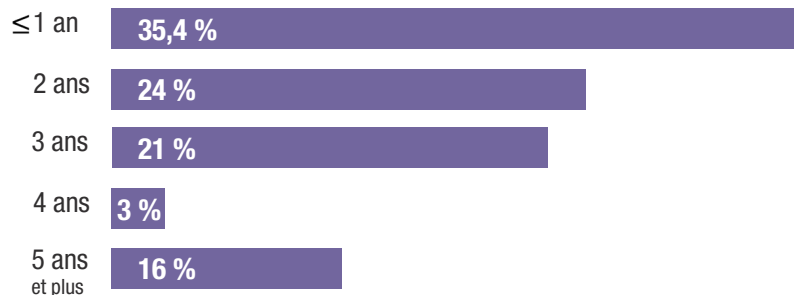
Pour les établissements de la FPT, les CCAS compensent largement les déficits, ce qui diminue artificiellement la part des RA en déficit. (77% des RA dépendent de la FPT)

Pour 2023 :

64 % estiment qu'elles auront des difficultés de trésorerie pour payer des charges de fonctionnement.

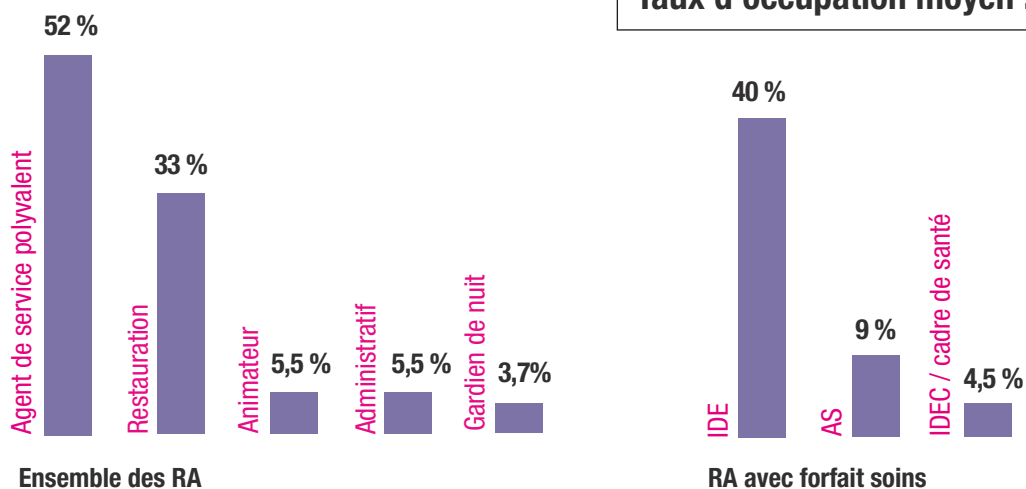
43 % ne disposent pas de réserves de compensation suffisantes permettant de couvrir un éventuel déficit.

● Durée estimée des réserves en cas de déficit



● Pénurie de personnel

► **54,9 %** des résidences autonomie manquent de personnel.



Taux d'occupation moyen : 91 %

ZOOM - SERVICES À DOMICILE

● Résultat pour l'exercice 2022

Déficit moyen : - **180 812 €**

66 % des services à domicile (SSAD et SSIAD) sont déficitaires.

● Pénurie de personnel

▶ **85,7 %** des services à domicile manquent de personnel.



Parmi eux :

83 % manquent d'aides à domicile

33 % manquent de cadres (cadre de secteur ou IDEC/cadre de santé)

Contact :
FNADEPA
Fédération nationale des associations de directeurs
d'établissements et services pour personnes âgées

3 rue Vergniaud - 75013 Paris
www.fnadepa.com

Tél. : 01 49 71 55 30
Email : contact@fnadepa.com

